



COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION

9 mai 2017 de 10h30 à 15h30

Présent-e-s : Angélique Friant (à partir de 12h30), Jean-Christophe Canivet, François Lazaro, Nadine Lapuyade (à partir de 11h), Claire Girod, Claire Latarget, Alexandra Vuillet (à partir de 14h), Pierre Tual

Excusés : Delphine Courant, Denis Bonnetier, Sylvie Baillon, Laurence Méner

Invité : Patrick Boutigny, Emmanuelle Castang, Lara Goussebaïle (DGCA / Délégation théâtre, chargée de mission cirque, art de la rue et marionnette)

MATIN 10h30 – 13h

- **Festival de Charleville / P'tits dej : proposition de thèmes**

- * **Pantin et vagin ou la place des femmes dans la marionnette**

- > C'est un sujet à double tranchant. Aujourd'hui, le milieu de la marionnette est très féminin dans les formations mais moins dans le monde professionnel. Il y a nécessité de faire un état des lieux.

- > Questionner la relation entre la femme et la tradition, l'art familial que constitue la marionnette.

- >> **Claire Latarget.**

- * **Les pieds dans la boue. Rural :**

- > THEMAA pourrait proposer un temps de partage sur la ruralité pour voir quelles sont les réalités en France et ailleurs (surtout en Afrique, Asie... car c'est l'Europe qui finance la ruralité).

- > Travail à l'écriture d'un texte avec le groupe ruralité. Partager le texte en amont.

- > A Charleville, plusieurs fermes organisent des festivals : faire un circuit de fermes artistiques ?

- >> **Jean-Christophe Canivet et Elena Bosco.**

- * **Ecologie et construction.**

- En écho à la démarche de la Chaire ICiMa sur ce thème et au rendu qui a été fait à Orbis Pictus.

- * **L'insertion professionnelle ?**

- > Il s'agirait de savoir si le modèle de compagnonnage existe ailleurs, et comment la profession insère les jeunes artistes (par des festivals, des lieux...) en s'intéressant à des cas comme celui du projet de formation de Bruno Leone à Naples et du réseau européen CircusNext.

- > Ce thème aborde également la question de la reconnaissance par les pairs.

- > Y'a-t-il des artistes qui lancent des dynamiques d'accueil d'artistes internationaux ? Exemple du théâtre de Lubjana.

- * **Quel statut de l'artiste sur le plan international**

- > Pose la question entre parcours artistique et parcours d'entreprise.

- > Discussion suite au CA pour partir sur le thème « Créer, avant tout et malgré tout ! » pour aborder la difficulté économique, contextuelles (guerre, pression, censure) ou tout autre frein qui n'empêche pourtant pas les artistes de continuer à créer.

- >> **Angélique Friant et Pierre Tual**

*** La marionnette : un art invisible de la presse ?**

>> Claire Girod et Nadine

*** Rencontre des chargés de diffusion (Option)**

> Poser les bases de contractualisation. Peut-être pas la forme d'un petit dèj.

>> Claire Girod

• **AG 2017 – Ateliers**

*** Atelier terminologie**

> A quel endroit du théâtre est-ce qu'on travaille ? Redéfinition du champ. Il y a des blocages sur les mots. Fonction de la marionnette.

>> *François Lazaro + Raphaèle Fleury + BNF*

*** Pôles (nouveau label) : Etat de chantier**

> La question qui se pose est de savoir ce que l'on attend de ces pôles. Il faut reprendre toutes les questions autour du label évoquées dans l'article du dernier Manip. La commission chargée de travailler sur le sujet avec le ministère offre également l'opportunité pour la profession d'entendre les questions de la profession et de rendre compte de l'état des travaux avec le ministère. Il y a besoin d'expliquer aux membres présents le chemin imposé et la méthodologie employée par l'Etat, et de diffuser un état du cahier des charges. Les compagnies se méfient de la concentration de pouvoirs et de l'argent

> Objectif : Il semble important pour THEMMA de faire de la pédagogie sur son rôle, autrement dit de faire parler les gens concernés au sein du CA et de faire remonter les questions.

L'idée est de faire un état des lieux, un historique du long combat pour cette reconnaissance que constituent ces pôles ; et de revendiquer une action politique là-dessus. Il s'agirait ainsi de dire les pôles sont l'histoire et le résultat de 10 ans de luttes de la profession, et de revendiquer une action politique là-dessus. Tout l'enjeu de l'atelier est de bien expliquer que la conversation n'est pas centrée sur le débat « qui va être choisi ? », mais davantage sur la question « qu'est-ce que vous en attendez ? ». Lors de cet atelier, il s'agira donc dans un premier temps de poser les bases de ce que l'on a construit ensemble, puis dans un second temps, de se questionner sur les envies de chacun concernant ces pôles.

>>> *Mettre en ligne le document de travail des pôles.*

*** Réformes territoriales : comment agir collectivement ?**

> Les réformes territoriales génèrent d'importantes problématiques : comment composer avec la redistribution des compétences liée à la naissance des grandes régions ? L'Etat, la région, le département, la commune... Quelles sont les réalités de chacun ? Quelle équité ? Comment peut-on agir, réagir ? D'autant que la restructuration interne a engendré une grande lourdeur.

Il faut distinguer les différentes formes de mobilisation comme par exemple le collectif du 20 janvier en Grand Est, dont Laurence Méner M. fait d'ailleurs partie. Il s'agira également de dégager des modèles et outils d'actions et d'identifier les acteurs membres de ces outils. Qu'est-ce qu'il y a comme manière de faire ensemble ? Comment se serrer les coudes face aux changements de modèles ?

>> *Jean-Christophe et Laurence ?*

APRES-MIDI 14h – 16h

- **Saisons 2 de la marionnette**

> Rappel historique sur les Saisons (1) de la marionnette.

Problème de terme : Tout le monde ne se reconnaît pas derrière ce terme. Être marionnettiste ou faire de la marionnette ? Souvent on a confondu métier et profession.

C'est un moment qui va nous permettre de travailler avec les institutions et les centres de conservation. Il faut sortir de l'entre-soi pour aller vers l'entrouvert.

Les Saisons ont vraiment permis de déclencher un dispositif de soutien aux compagnies marionnette.

> Cela s'inscrit dans la dynamique des labels.

Moment de flou au sein de direction. Mickaël Lebouedec part à la fin de la semaine.

Moment de flou car en attente des futures orientations du ministère.

> Ecriture de l'arrêté en cours.

Les structures qui souhaitent devenir label envoient leur dossier aux DRAC. Les DRAC ont deux mois pour donner leur avis et renvoyer au ministère. Puis le ministère décide des structures à inspecter.